

Département des Landes

COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°5 : Documents graphiques du règlement

• Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du ...28/09/18

• Le Président,

Pierre Froust

• Bureau d'études : CREHAM*
202 rue d'Alsace
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 44 00 25

Atelier BKM
8 place Amédée Larrieu
33000 Bordeaux
Tel : 05 56 24 20 94



Plan Local d'Urbanisme

document - 1/5000

PULE 623
incapable of
incapable of

[illegible]

Plan Local d'Urbanisme

Plèce n°5.2 : Documents graphiques du règlement
Secteur Sud – 1/5000

renvoyé à la délibération du Conseil Communautaire en date du

le: CENHAM 207 rue d'Orléans 33000 Bordeaux Tel: 05 56 44 00 25

Antoine BMM 8 place Armands Lortie 33000 Bordeaux Tel: 05 56 24 39 94

UA

Limite et classement des zones et secteurs de règlement

Espace Bois Classé à conserver ou à créer

Élément de patrimoine bâti ou boisé recensé

PAB

Nécessaire d'attente du projet

ER

Emplacement réservé

ERDAS

Emplacement réservé pour milieu social

Emplacements réservés

ER1	Création de la station d'épuration à l'ouest du village	Commune	5 456 m²
ER2	Aménagement d'un espace public et création de parking avenue des Pyrénées	Commune	15 324 m²
ER3	Aménagement d'un espace public au centre du village	Commune	1 212 m²
ER4	Création d'un franchissement du ruisseau en vue de l'aménagement d'une liaison entre la Vézère et la D1010	Commune	9 314 m²
ER5	Espace en vue de l'aménagement de la zone d'habitat et création de	Commune	2 611 m²
ER6	Espace en vue de la création d'un arrêt de bus	Commune	252 m²
ER7	Emplacement Chemin du Buis – 10 mètres de part et d'autre de l'axe	Commune	33 129 m²
ER8	Emplacement Chemin du Buis – 10 mètres de part et d'autre de l'axe	Commune	157 m²
ER9	Rue de 5 mètres de largeur au centre du village	Commune	405 m²
ER10	Régulation impasse vaine rue des Laurents	Commune	305 m²
ERDAS 1	Réalisation de 100% de logements sociaux conventionnés - CCDC	Commune	5 433 m²

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°5.3 : Documents graphiques du règlement
Secteur du centre-ville – 1/3500

• Vu, pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du _____

• Le Président,

• Bureau d'études : CESHAM 202 rue d'Ornano 33000 Bordeaux
Tel : 05 56 44 00 25

• Atelier BIM 8 place Antioch Larrieu 33000 Bordeaux
Tel : 05 56 24 20 94

Emplacements réservés			
ER1	Exercices de la station d'épuration à Prougnot	Commune	5 456 m²
ER2	Ancien dragage d'un espace public et création de parking avenue des Pyrénées	Commune	35 244 m²
ER3	Aménagement d'un giratoire sur la route de Bordeaux	Commune	1 212 m²
ER4	Création d'un franchissement de ruisseau en vue de l'aménagement d'une liaison entre la Vigne Romaine et le BRESSO	Commune	9 314 m²
ER5	Aménagement de l'alignement de la voie romaine et création de carterement	Commune	2 611 m²
ER6	Emprise en vue de la création d'un arrêt de bus	Commune	252 m²
ER7	Emprise pour la création d'un arrêt de bus	Commune	33 106 m²
ER8	Emprise pour la création d'un arrêt de bus	Commune	152 m²
ER9	Emprise pour la création d'un arrêt de bus	Commune	453 m²
ER10	Emprise pour la création d'un arrêt de bus	Commune	305 m²
ERSMS1	Realisation de 100% de logements locatifs conventionnés - CODEC	Commune	5 433 m²

UA

Unité et classement des zones et secteurs de règlement

Espace Boisé Classé à conserver ou à créer

Elément de patrimoine bâti ou boisé recensé

PAP

Périphérie d'attente de projet

ER

Emplacement réservé

ERSMS1

Emplacement réservé pour mixité sociale



Pièce n°5.4 : Documents graphiques du règlement
Secteurs de mixité sociale – 1/4000

Secteur de mixité sociale où les opérations d'aménagement et de construction à destination d'habitation de plus de 30 lots ou logements sont admises à condition de comporter au moins 25 % de logements locatifs conventionnés

